

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

BOSTIK DECOGREEN
Remplace la version: Aucune information disponible

Date de révision 25-mai-2016
Version 1

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit BOSTIK DECOGREEN

Substance pure/mélange Mélange

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Adhésifs, produits d'étanchéité.

Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik SA Immeuble "Le Jade" 253 Avenue du President Wilson 93211 La Plaine Saint Denis France

Tel: +33 (0)1 55 99 90 00 Fax: +33 (0)1 55 99 90 01

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France ORFILA (France): + 01 45 42 59 59

Section 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Non classé

Toxicité aiguë inconnue 0% du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue

Toxicité pour le milieu aquatique 0% du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu

inconnue aquatique est inconnue

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conforme au règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Non classé

Mention d'avertissement

Pas de mention d'avertissement

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

2.3. Autres dangers

FCLP; France - EN Page 1/9

BOSTIK DECOGREEN Date de révision 25-mai-2016

Remplace la version : Aucune information disponible Version 1

Dangers généraux

De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement.

Évaluation PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB

Section 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
Silane, ethenyltrimethoxy-	220-449-8	2768-02-7	1- <3	Acute Tox. 4 (H332) Flam. Liq. 3 (H226)	01-2119513215-52-XXXX
1-Propanamine, 3-(trimethoxysilyl)-	237-511-5	13822-56-5	1- <3	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318)	01-2119510159-45-XXXX
Bis(2,2,6,6-tetramethyl-4-pi peridyl)sebacate	258-207-9	52829-07-9	0.1 - <1	Eye Dam. 1 (H318) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 2 (H411)	01-2119537297-32-XXXX

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE.

Section 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Retirer les chaussures et vêtements contaminés. En cas de consultation d'un médecin,

garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Inhalation Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut

confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de symptômes.

Contact cutané Rincer immédiatement au savon et à grande eau. En cas d'irritation cutanée ou de

réactions allergiques, consulter un médecin.

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Après le rinçage initial, retirer les

éventuelles lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

Maintenir les paupières ouvertes et consulter un médecin.

Ingestion En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui

montrer l'emballage ou l'étiquette. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau

(seulement si la personne est consciente).

Protection individuelle du personnel de premiers secours

Personnel de premiers secours : Attention à votre propre protection.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et

relarguées lors du durcissement.

FCLP; France - EN Page 2/9

BOSTIK DECOGREEN Date de révision 25-mai-2016

Remplace la version : Aucune information disponible Version 1

Section 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2). Poudre d'extinction. Jet d'eau ou brouillard d'eau. Mousse résistant à l'alcool.

Moyens d'extinction déconseillés

Jet d'eau à pleine puissance

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs toxiques/corrosifs. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2).

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Section 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection individuelles

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Pour les secouristes

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer et récupérer le déversement avec une matière absorbante non combustible,

comme le sable, la terre, la terre de diatomées ou la vermiculite, et placer dans un récipient pour élimination conformément aux réglementations locales/nationales (voir

Section 13).

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à

l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Section 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Section 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Mesures de prévention des incendies. Aucune mesure spécifique n'est nécessaire.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

FCLP; France - EN Page 3/9

BOSTIK DECOGREEN Date de révision 25-mai-2016

Remplace la version : Aucune information disponible Version 1

Conditions de conservation

Protéger de l'humidité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Température de stockage recommandée. 10 - 35 °C. Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité. Le produit durcit avec l'humidité.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Autres informations

Recommandation(s); Respecter la fiche de données techniques

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et

relarguées lors du durcissement.

Nom chimique	Union européenne	France
Cabonate de calcium 471-34-1	-	TWA: 10 mg/m ³
Méthanol 67-56-1	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m³ S*	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m³ STEL: 1000 ppm STEL: 1300 mg/m³ S*

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet Aucune information disponible. (PNEC)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Remarques • Méthode

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux/du visage
Protection des mains
Protection de la peau et du

Lunettes de sécurité étanches.
Gants en plastique ou en caoutchouc.
Vêtements de protection adaptés.

corps

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physiqueLiquideAspectPâteCouleurVert

OdeurAucune information disponibleSeuil olfactifAucune information disponible

<u>Propriété</u> <u>Valeurs</u>

Point de fusion/point deAucune information disponible
Aucune information disponible

congélation

Point d'ébullition
Point d'éclair
Aucune information disponible

Limite supérieure d'inflammabilité Aucune information disponible

FCLP; France - EN Page 4/9

BOSTIK DECOGREEN Date de révision 25-mai-2016

Remplace la version : Aucune information disponible Version 1

Limite inférieure d'inflammabilité
Pression de vapeur

Densité de vapeur

Densité

Aucune information disponible
Aucune information disponible
Aucune information disponible
Aucune information disponible

Hydrosolubilité Insoluble dans l'eau

Solubilité dans d'autres solvants

Coefficient de partage Aucune information disponible Température d'auto-inflammabilité Aucune information disponible Température de décomposition Aucune information disponible Propriétés explosives Aucune information disponible Aucune information disponible Limites d'explosivité Supérieure Aucune information disponible Inférieure Aucune information disponible Propriétés comburantes Aucune information disponible Viscosité cinématique Aucune information disponible

Viscosité dynamique 1000 - 3000 Pa.s @ 20 °C

9.2. Autres informations

Point de ramollissement

Masse molaire

Teneur en solvant (%)

Teneur en matière sèche (%)

Aucune information disponible
Aucune information disponible
Aucune information disponible

Densité 1.4 g/cm³

Densité apparente Aucune donnée disponible

Teneur en COV (%)

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e). Sensibilité aux décharges Aucun(e). statiques

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'humidité. Le produit durcit avec l'humidité.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Section 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur le produit

FCLP; France - EN Page 5/9

BOSTIK DECOGREEN Date de révision 25-mai-2016

Remplace la version : Aucune information disponible Version 1

Des tests In vitro opacité de la cornée bovine et de perméabilité (test OPCB; OCDE 437) ont été réalisées sur ce produit.

Inhalation Aucune donnée disponible.

Contact oculaire L'essai induit une moyenne in vitro score irritation ? 3, l'élément d'essai est considéré

comme un produit chimique de test ne nécessitant pas de classification pour l'irritation

oculaire ou des lésions oculaires graves.

Contact cutanéAucune donnée disponible.IngestionAucune donnée disponible.SensibilisationAucune donnée disponible.

Informations sur les composants

Données relatives à la toxicité Aucune information disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Silane, ethenyltrimethoxy-	= 7340 µL/kg (Rat)	= 3360 μL/kg (Rabbit)	-
Bis(2,2,6,6-tetramethyl-4-piperidyl)	-	-	= 500 mg/m ³ (Rat) 4 h
sebacate			

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Sans objet.

Lésions oculaires graves/irritation Sans objet.

oculaire

Sensibilisation Sans objet.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Sans objet.

Cancérogénicité Sans objet.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Effets sur certains organes cibles Yeux, Système respiratoire, Peau.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

Toxicité aiguë inconnue 0% du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue

Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écotoxicité Aucune information disponible

Informations sur les composants

Les résultats obtenus pour le ou les composants incluent

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés
Silane, ethenyltrimethoxy-	-	-	EC50(48hr) 168.7mg/l (Daphnia
			magna)
Bis(2,2,6,6-tetramethyl-4-piperidyl)	EC50 72Hr 0.705 mg/l	LC50 5.29 mg/l (Oryzias latipes)	LC50 48Hr 8.58 mg/l (Daphnia
sebacate	(Pseudokirchnerella subcapitata)		magna)

12.2. Persistance et dégradabilité

FCLP; France - EN Page 6/9

BOSTIK DECOGREEN Date de révision 25-mai-2016

Remplace la version : Aucune information disponible Version 1

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Coefficient de partage Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits non

utilisés

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et

locales en vigueur.

Emballages contaminés

Toute élimination ou réutilisation inappropriée de ce récipient peut être dangereuse et

illégale.

Catalogue européen des déchets

08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

Section 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR

14.1 ONU/n° d'identification
14.2 Nom d'expédition
14.3 Classe de danger
14.4 Groupe d'emballage
14.5 Danger pour l'environnement
14.6 Dispositions spéciales
Non réglementé
Non réglementé
Non réglementé
Sans objet
Aucun(e)

<u>IMDG</u>

14.1 ONU/n° d'identificationNon réglementé14.2 Nom d'expéditionNon réglementé14.3 Classe de dangerNon réglementé14.4 Groupe d'emballageNon réglementé14.5 Polluant marinSans objet14.6 Dispositions spécialesAucun(e)

14.7 Transport en vrac Aucune information disponible

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au

recueil IBC

RID

14.1 ONU/n° d'identificationNon réglementé14.2 Nom d'expéditionNon réglementé14.3 Classe de dangerNon réglementé

FCLP; France - EN Page 7/9

BOSTIK DECOGREEN Date de révision 25-mai-2016

Remplace la version : Aucune information disponible Version 1

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement Sans objet
14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

OACI (aérien)

14.1 ONU/n° d'identificationNon réglementé14.2 Nom d'expéditionNon réglementé14.3 Classe de dangerNon réglementé14.4 Groupe d'emballageNon réglementé14.5 Danger pour l'environnementSans objet14.6 Dispositions spécialesAucun(e)

IATA

14.1 ONU/n° d'identificationNon réglementé14.2 Nom d'expéditionNon réglementé14.3 Classe de dangerNon réglementé14.4 Groupe d'emballageNon réglementé14.5 Danger pour l'environnementSans objet14.6 Dispositions spécialesAucun(e)

Section 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACh) (CE 1907/2006)

UE-REACH (1907/2006) - Liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) pour autorisation conformément à l'article 59

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

UE-REACH (1907/2006) - Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France) Sans objet

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible

FCLP; France - EN Page 8/9

BOSTIK DECOGREEN Date de révision 25-mai-2016

Remplace la version : Aucune information disponible Version 1

Section 16: AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H315 - Provoque une irritation cutanée

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

H332 - Nocif par inhalation

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation: Substances très préoccupantes

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

STOT (RE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée STOT (SE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

Principales références de la littérature et sources de données

Classification and labeling data calculated from data received from raw material suppliers

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 25-mai-2016

Indication des modifications

Remarque sur la révision Sans objet.

Conseil en matière de formation Aucune information disponible

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

FCLP; France - EN Page 9/9